

Infor'Ama

Le journal d'informations de la Commune d'Amay



N° 31 • Mars 2017 • www.amay.be

LA MOBILITÉ DOUCE AU CŒUR DE NOTRE COMMUNE

Explorons nos sentiers ...
et redécouvrons Amay
sous un autre regard !



Dossier en page 4-5

DANS CE NUMÉRO :

- p 2 • Infor'Ama - points de dépôt
- Plaines de vacances "Pâques 2017"
- Quoi de neuf à l'Académie ?
- p 3 • Remise des prix "Vitrines de Noël"
- Course de caisses à savon
- Quoi de neuf dans nos écoles ?
- p 4-5 • PATRIMOINE NATUREL À PRÉSERVER
- p 6 • Avis d'enquête
- Nous sommes tous des migrants
- Permanence du Conseiller Energie
- p 7 • Tribune politique
- p 8 • Le printemps sans pesticides
- Agenda

LE MOT DU COLLÈGE

Chères citoyennes et chers citoyens de Jehay, Ampsin, Ombret, Flône et Amay,

Cette année, nous allons continuer nos efforts pour embellir votre commune comme le font les différents services depuis de nombreuses années.

Nous encourageons et soutenons les initiatives citoyennes des nombreux comités de quartier. Les bénévoles du PCDN continuent d'étendre leurs actions en faveur de la nature (pose de nichoirs, accompagnement des élèves sur les différents sites de la commune, réalisations des balades pédestres et cyclistes, etc.). Je tiens aussi à mettre à l'hon-

neur le mur en pierres sèches que l'école du Chêneux a réalisé dans le rond-point au-dessus de la chaussée de Tongres.

Nous nous sommes engagés dans le projet "Sentiers.be" afin de revaloriser les sentiers communaux. A Amay, nous possédons tout un réseau de chemins publics dont le sentier Poleur qui relie Flône au quartier du Thier Philippart. N'hésitez pas à les emprunter...

Nous allons également mettre l'accent sur l'aménagement des cimetières (végétalisation et mise en valeur du patrimoine funéraire).

Notre Commune s'est engagée à ne plus utiliser de pesticides, et à mettre en place

une gestion différenciée. Cela représente une somme de travail importante mais nous constatons déjà des améliorations. Ceci, pour vous inviter lors du Printemps sans pesticides (du 20 mars au 20 juin) à laisser de côté ces produits chimiques qui ne sont jamais inoffensifs. Demandez conseil au service Environnement pour des alternatives efficaces et éco-responsables.

Bonne lecture de cette édition printanière de votre journal ! ■

*Janine Davignon
Echevine de l'Environnement*



Votre journal communal d'informations est disponible mensuellement par **points de dépôt**. Il est mis à disposition dans les services communaux, les maisons de repos, les écoles, les librairies, les boulangeries, au Delhaize, Carrefour, les médecins généralistes et les

pharmacies de l'entité. Vous pouvez également le télécharger directement via le site www.amay.be ou vous abonner par mail sur simple demande à office.tourisme@amay.be

Suivez également l'actualité amaytoise sur Facebook

PLAINES DE VACANCES « PÂQUES 2017 »

Les contes, les sciences, la sorcellerie, Harry Potter... voici les thèmes des prochaines Plaines de Pâques !

Viens nous rejoindre dans l'univers des histoires qui émerveillent, intriguent ou te font rire... A toi d'imaginer ensuite des mondes enchanteurs !

Fais le plein d'aventures créatives et scientifiques et découvre le monde fascinant des sciences. Tu comprendras qu'elles sont partout et que grâce à elles, tout s'explique !

Et si les aventures d'Harry Potter t'ont fait rêver et que tu es complètement fan de sorcellerie, deviens apprenti-sorcier, monte sur ton balai et rejoins-nous vite !

Quand et pour qui ?

Du lundi 3 avril au vendredi 14 avril, pour les enfants de 2,5 ans à 12 ans.

Du lundi 3 avril au vendredi 7 avril, pour les Ados de 13 à 14 ans (la première semaine) encadrés par Stéphane Tore, éducateur communal.

De 9h à 16h - Accueil dès 7h30 et jusqu'à 17h - Un ramassage en car est assuré sur le territoire communal.

Où ? Site des Mirlondaines, Rue des Terres Rouges à Amay pour les 2,5-12 ans. Local Jeunes pour les 13-14 ans.

Tarifs : pour les enfants entre 2,5 ans et 12 ans

Amaytois	Prix/ semaine	Non-Amaytois	Prix/semaine
1 ^{er} enfant	15 €	1 ^{er} enfant	35€
2 ^{ème} enfant	12 €	2 ^{ème} enfant	32€
3 ^{ème} et suivant(s)	10 €	3 ^{ème} et suivant(s)	30€

Pour les jeunes entre 13 ans et 14 ans

Uniquement Amaytois et durant la première semaine

Par jeune	Prix par semaine	25,00 €
-----------	------------------	---------

Le prix comprend les animations et les matériaux utilisés, 1 bol de soupe à midi (excepté pour le groupe des « Ados » étant donné que les activités extérieures ne le permettent pas), 2 collations par jour, un « repas sain » une fois par semaine (le jeudi), les entrées à la piscine et l'assurance. Un ramassage est assuré sur le territoire communal. L'heure et l'endroit de rendez-vous sont communiqués lors de l'inscription.

Le prix est fixé par semaine et les jours ne sont pas cumulables.

Comment s'inscrire ?

Inscriptions uniquement **le lundi 6 mars de 16h à 19h et le mardi 7 mars de 16h à 18h**, Salle des Mariages, Chaussée Freddy Terwagne 76, 4540 Amay.

Veiller à apporter deux vignettes de mutuelle.

Paiement à effectuer sur place.

Attention ! Nombre de places limité !

Plus d'informations ? Contactez le service de l'Accueil Extrascolaire au 085/23.01.37 ou via e-mail : extrascolaire@amay.be

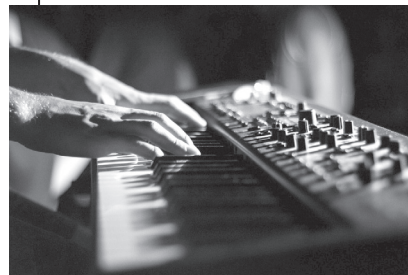
QUOI DE NEUF À L'ACADÉMIE ?

Journée « Théâtre »

Samedi 11 mars de 9h à 13h, les élèves des Ateliers d'Applications Créatives sont en représentation : nos comédiens en herbe vous présentent leurs mises en scène.

Entrée gratuite, bienvenue !

Stage d'initiation à la composition de musique électronique



Tu es intrigué par les synthétiseurs, l'enregistrement sonore, l'informatique musicale et d'autres appareils permettant de composer de la musique électronique ?

Tu as envie de découvrir des techniques de composition propres à ces outils mais tu ne sais pas par où commencer ?

ALORS, CE STAGE VA T'INTÉRESSER !

Animé par Clément Parmentier (Enseignant au Conservatoire royal de Mons et à l'Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie de Namur), ce stage est ouvert aux musiciens débutants, intermédiaires et confirmés dès 14 ans.

Durant ce stage, tu créeras de la musique à l'aide de moyens électroniques (ordinateur, microphones, etc.) suivant la démarche de la musique expérimentale électroacoustique.

Chaque participant (ou groupe de participants) pourra donc concevoir de bout en bout une composition musicale. Toutes les étapes de création d'un projet de musique électronique seront abordées en quelques jours :

- création du matériau sonore de base par captation microphonique, synthèse puis par transformation des sons existants ;
- élaboration de la durée par les techniques de montage et mixage ;
- finalisation d'une composition.

Le vendredi soir, un concert sera organisé au sein de l'Académie afin de présenter les travaux réalisés durant la semaine. N'hésite pas à nous contacter pour avoir plus d'informations. Au plaisir de te rencontrer prochainement !

Horaire : du lundi 3 avril au vendredi 7 avril de 10h à 13h et de 14h à 17h.

Prix : 100 € (pas de restauration prévue)

Modalités d'inscription :

Par versement sur le cpte 088.0809910.52 "Amicale ACAmd, asbl" - Nombre limité de places

Clôture des inscriptions le 25 mars à 12h

Plus d'infos ? Clément Parmentier : parmentierclement@hotmail.be - 085 31 20 11 - 085 31 10 81 - E-mail: academie.desiron@skynet.be

REMISE DES PRIX DU CONCOURS DE DÉCORATION DE VITRINES DE NOËL

Une cérémonie officielle et conviviale en présence du Collège, des Directions et des enseignants des écoles communales, de la Présidente de l'Association des commerçants, des commerçants lauréats, du service de l'Accueil extra-scolaire et de notre Directrice Générale, s'est déroulée le 30 janvier dernier afin de récompenser les classes gagnantes :

1. **La vitrine de chez Camps** décorée par **les enfants des classes de maternelle de l'école des Tilleuls**. Ils remportent une séance de cinéma;

2. **La vitrine de la librairie Press Shop** décorée par **les enfants de l'école du Préa**. Ils remportent un bon

d'achat d'une valeur de 70€ au Grenier Magique;

3. **La vitrine du salon de coiffure Pina** décorée par **les enfants de la garderie de l'école d'Ombret**. Ils remportent une animation du service Accueil extrascolaire communal;

4. **La vitrine des Variétés** décorée par **les enfants de la garderie de l'école de Jehay**. Ils remportent une animation de la ludothèque communale.

Félicitations aux 4 gagnants et à tous les participants pour leurs belles réalisations.

Nous espérons que vous serez encore plus

nombreux l'année prochaine !



COURSE DE CAISSES À SAVON

Le 25 juin prochain, **Amasports**, en collaboration avec l'Administration communale, la Police, la Croix-Rouge et la fédération de courses de caisses à savon, organisera une manche du championnat de Belgique de caisses à savon.

Le départ aura lieu à 10h30 sur le site des Mirlondaines, pour une arrivée à la hauteur des

rues Marquesses et Quoesimodes. L'itinéraire empruntera les rues des Terres rouges, Pré Quitis et Wéhairon sur une longueur de 1.350 mètres.

Pourquoi ce type de manifestation sur notre commune ?

Et bien, c'est l'occasion de motiver des jeunes sur un projet concret, nous confie **Daniel Delvaux, Echevin des Sports** : il n'y a pas que l'aspect compétition pure et dure, puisqu'une catégorie « folklorique » est au programme. Des clubs sportifs, des associations, des commerçants ou des groupes de jeunes peuvent participer sans problème.

Règlements disponibles au Hall omnisports. Les inscriptions se font le jour de la course (prix : 8€).

Cela permet aussi de renforcer les liens intergénérationnels : un grand père et son petit-fils peuvent par exemple entreprendre ensemble la construction d'un bolide.

Et puis, ce sera l'occasion de se retrouver autour d'une organisation conviviale et spectaculaire, avec une version « sérieuse » et spectaculaire, celle des participants au championnat de Belgique de la discipline, et une variante « folklorique » où personne ne se prend la tête mais communit dans la bonne humeur.

Les spectateurs ne seront pas oubliés : l'entrée sur le site sera gratuite, et des buvettes ainsi qu'une petite restauration seront à leur disposition sur le parcours.

Plus d'infos via le formulaire de contact sur www.amasports.be
Nous en profitons pour relancer un appel !

Les ados qui fréquentent le local des Jeunes s'attèlent à la construction d'une caisse. La Commune va les aider dans l'achat de pièces et l'utilisation de l'outillage du service Travaux. Mais, nos jeunes ont besoin d'être encadrés pour la réalisation technique (soudure,...). **Vous êtes un bricoleur expérimenté et disposez d'un peu de temps libre pour les encadrer dans la réalisation de leur caisse à savon ? Contactez Stéphane Tore au 0492/78 93 93.**

QUOI DE NEUF DANS NOS ÉCOLES ?



Les containers de l'école de Jehay

Depuis janvier, les enfants des classes de 2^e et 3^e maternelle ont emménagé dans de nouveaux locaux en attendant l'extension de leur école. Les travaux d'extension sont inscrits au budget 2017 à hauteur de 1.470.000 €. En parallèle, il y aura aussi la construction d'un parking.

Ce déménagement a été mis à profit par nos enseignantes, respectivement Anne et Nathalie, pour construire un véritable projet pédagogique avec leurs élèves, des petits bouts de 4-5 ans: la réalisation de plans à l'échelle, des calculs de superficie, des idées d'aménagement et l'établissement d'un planning.

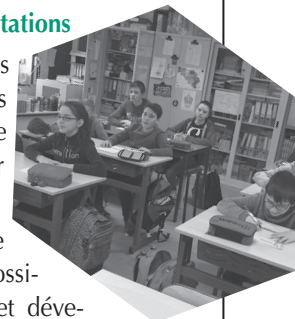
Le moins que l'on puisse dire, c'est que les enfants ont participé pleinement à l'aventure. Nous sommes allés visiter les classes. Un espace de vie lumineux, confortable et bien organisé ! Toutes les photos sont sur www.amay.be.

Tableaux interactifs dans toutes nos implantations

Ces outils technologiques et pédagogiques séduisent de plus en plus les enseignants qui bénéficient d'une solide formation pour l'utiliser efficacement.

Le tableau numérique offre de multiples possibilités pour susciter et développer l'intérêt des enfants tant par la couleur que par l'interactivité. Cet outil peut générer aussi davantage de collaboration et d'échange de fichiers entre enseignants.

Initialement, seules les écoles des **Thiers et des Tilleuls** étaient équipées de tableaux. Depuis 2016, les écoles communales de **Jehay, d'Ombret et du Rivage** en sont également dotées. En une année, les utilisateurs se sont bien adaptés à l'outil. **Un vrai plus pour l'apprentissage des élèves !**



Le printemps pointe à l'horizon... et avec le Renouveau, les activités de plein air reprennent. C'est le moment de sortir de chez soi, de réinvestir et d'embellir son jardin, sa terrasse ou son quartier. Notre belle commune évolue et son urbanisation s'étend mais notre volonté est de préserver nos espaces verts et sentiers.

Par ses projets d'aménagement du territoire et ses partenariats, l'Administration communale s'est engagée, depuis plusieurs années, à améliorer la mobilité douce et le cadre de vie amaytois, tout en conservant la qualité paysagère et la biodiversité qui la caractérisent.

NOTRE COMMUNE ET SES SENTIERS

Saviez-vous que nous disposons de 25 km de sentiers qui relient 14 pôles névralgiques au cœur de notre commune ?

Plutôt que de toujours utiliser la voiture, pourquoi ne pas emprunter des sentiers et donc nous déplacer autrement ? A pied, on redécouvre notre commune sous un autre regard...

A Amay, le plan d'aménagement du territoire intègre la mobilité douce et donc la préservation et la valorisation des chemins/sentiers publics.

C'est en mai 2014 que ce projet de revalorisation a démarré. En collaboration avec l'asbl Sentiers.be, un cadastre des sentiers existant a tout d'abord été établi avec l'aide de nombreux habitants de la Commune. Merci à



eux pour leur implication dans ce projet..

Ensuite, sur base d'une cartographie des sentiers, les bénévoles du PCDN et des citoyens ont arpenté nos chemins afin de déterminer s'ils étaient encore praticables. De là, 14 pôles névralgiques ont été répertoriés (écoles, gare, commerces, centre,...).

En partenariat avec le service Environnement, Jean-Pierre Désir, membre du PCDN, a donc balisé 25 km de sentiers et placé 252 panneaux directionnels dans toute l'entité.

Ces liaisons inter-villages sont des parcours destinés principalement à la mobilité douce.



Les itinéraires choisis évitent au maximum les routes et sont fléchés.

Consultez la carte sur www.amay.be et laissez-vous guider...

Nous en profitons pour lancer un appel !

Le PCDN d'Amay est constitué d'acteurs de terrain engagés qui mettent en adéquation l'intérêt de la nature, les projets de développement et le cadre de vie des Amaytois(es).

Le Plan communal de Développement de la Nature d'Amay (PCDN) est né en 2006. Leur programme d'actions s'articule autour de quatre groupes :

Nature et tourisme / Nature et sensibilisation / Nature et aménagement du territoire / Nature, faune et flore

Leurs actions sur le terrain sont nombreuses

La réalisation de sentiers promenades à pied et à vélo et de guides.

Le nettoyage de la mare située dans le bois, à proximité de la rue d'Ampsin.

La préservation de la lande à Bruyères.

La construction de nichoirs pour préserver les hirondelles de rivage et l'installation de panneaux de sensibilisation.

Des campagnes de sensibilisation dans les écoles.

La participation aux actions de sensibilisation, etc.

Ces projets vous intéressent ? Vous avez des idées ? Vous souhaitez participer à un groupe et/ou recevoir des informations relatives au PCDN, contactez Didier Marchandise, le coordinateur local, au 085/316 615 ou via e-mail : didier.marchandise@amay.be

DES PROJETS

La préservation de notre cadre de vie passe aussi par des projets innovants

Cimetière Nature

L'Administration communale souhaite développer une gestion différenciée de ses cimetières afin de faire face aux réglementations européenne et wallonne interdisant l'usage de pesticides et de dés-herbants dans les espaces publics. Amay est d'ailleurs pionnière dans ce domaine car depuis 2015, nos services n'utilisent plus ce

type de produit très nocif aussi bien pour les utilisateurs que pour la faune et la flore.

Pour ce faire, un projet d'aménagement et de végétalisation de cimetière a vu le jour. La première étape consistera à réaliser une prairie fleurie au cimetière Pirka. Outre, l'aspect esthétique, cet « espace nature » favorisera la biodiversité au cœur de ce lieu de recueillement. Le concept est simple : intégrer pleinement la nature, qui ne cesse de reprendre ses droits, dans la gestion de nos cimetières.



Rappelons également que nous sommes une « commune MAYA ». En développant une prairie fleurie, nous créons des espaces propices à la vie des insectes pollinisateurs que sont les abeilles.

Installation d'un hôtel à insectes et d'un panneau didactique au Préa

L'aménagement d'un tel dispositif permet aux insectes de trouver refuge. Ceux-ci sont très utiles pour lutter contre les parasites et assurer également la pollinisation.

L'intérêt pédagogique n'est pas non plus négligeable : voilà une bien jolie façon d'éveiller les enfants et de les sensibiliser à la richesse de la faune sauvage !

DES ACTIONS

Bloquez votre agenda et inscrivez-vous !



Notre commune participera à la 3^e édition du **Grand Nettoyage de Printemps** qui se déroulera les **24, 25 et 26 mars** partout en Wallonie.

Mobiliser les citoyens pour donner un coup d'éclat à leur rue, leur quartier, leur village, un parc ou un chemin de promenade en ramassant les déchets abandonnés : voilà l'objectif du Grand Nettoyage de Printemps.

Cette année encore, la Régie des Quartiers d'Amay participe au Grand Nettoyage de Printemps des quartiers Al Bâche, Rorive et Georges Hubin le vendredi 24 mars prochain.

Familles, amis, clubs sportifs, associations locales, mouvements de jeunesse, écoles, entreprises,... Plus de 40.000 citoyens ont formé une équipe et participé au Grand Nettoyage de Printemps en avril dernier dans leur commune.

Vous souhaitez vous aussi enfilez vos gants pour votre cadre de vie? Dire adieu aux déchets sauvages qui jonchent nos espaces publics ? Constituez votre équipe

et inscrivez-vous via le formulaire en ligne sur bewapp.be du **15 janvier au 15 mars à minuit**. La Wallonie vous offrira un kit de nettoyage composé de gants, de gilets fluorescents et de sacs poubelles.

Cette action de sensibilisation à la propreté publique a été lancée en 2016 à l'initiative du Ministre wallon de l'Environnement et s'inscrit dans le cadre du Plan d'actions de la Wallonie en faveur de la propreté publique et baptisé Be WaPP, pour une Wallonie Plus Propre. Plus d'infos : walloniepluspropre.be - [facebook.com/walloniepluspropre](https://www.facebook.com/walloniepluspropre)

Journée nature-embellissement

Pour sa 21^e édition, l'opération « Journée nature, embellissement de l'environnement et conservation de la biodiversité » invite la population à se mobiliser pour réaliser un grand nettoyage de printemps de notre commune.

Depuis quelques années, le travail de sensibilisation et de prévention environnementales dans l'entité, réalisé entre autres par le biais des agents constatateurs, fait que la quantité de dépôts sauvages de déchets a sensiblement diminué. De plus en plus de citoyens se sentent en effet concernés et s'investissent dans la préservation de leur cadre de vie.

Si vous souhaitez participer à cette opération et rejoindre les équipes de volontaires,

rendez-vous le **samedi 22 avril**. Des comités de quartier comme celui du Thier Philippart, seront de la partie cette année !

Le Printemps sans pesticides

L'usage des pesticides phytopharmaceutiques est interdit tant dans les espaces publics que pour les particuliers. Pour l'entretien de ses lieux publics, notre commune utilise un désherbeur à mousse et des débroussailluses : des solutions efficaces et respectueuses de l'environnement.

Se passer des pesticides, c'est possible ! Du **20 mars au 20 juin**, le service Environnement se mobilise et vous conseille dans le cadre de cet événement.



DES CITOYENS ACTIFS

Le projet d'aménagement et d'embellissement de quartier pour le Thier Philippart

Parce qu'ils veulent se réapproprier leur cadre de vie et embellir leur quartier, des habitants du Thier Philippart, par l'intermédiaire de leur comité de quartier, entreprennent depuis plusieurs années collectivement **une série d'aménagements et d'actions**. L'Administration communale soutient cette participation active citoyenne parce qu'elle favorise la solidarité et engendre des comportements éco-respon-

sables.

L'été dernier, ce comité de quartier a réhabilité le **sentier Thier Poleur** qui relie Flône à leur quartier.

Et dernièrement, ils ont finalisé, avec l'aide financière d'Intradel et en collaboration avec les ados du local des jeunes (pour la conception) et le service Travaux



(pour le placement), un beau projet de **fresque murale**. L'idée étant d'améliorer le visuel de l'endroit où sont placées les bulles à verre.

Parce que l'amélioration de notre cadre de vie n'est pas uniquement liée à la qualité de notre habitat mais passe aussi par un aménagement du territoire harmonieux et durable, préservons la biodiversité et la mobilité douce au cœur de notre commune. Alors, partons à la (re)découverte de nos sentiers ...

AVIS D'ENQUÊTE

La Wallonie en route vers moins de pesticides !
Programme wallon de réduction des pesticides

Conformément à la Directive-cadre Pesticides 2009/128/CE, les autorités fédérales et régionales, vous invitent à participer à la **consultation publique** à propos du Programme 2018-2022 du Plan d'Action National de Réduction des Pesticides – (NAPAN).

Ce programme vise à réduire l'utilisation des pesticides et leur impact sur l'environnement et la santé publique au travers d'actions développées par les autorités fédérales et régionales.

Vous êtes invité à participer activement, via www.NAPAN18-22.be.

Vous pouvez formuler vos observations par mail à l'adresse suivante : NAPAN@health.fgov.be.

L'enquête publique doit durer 45 jours, cependant s'agissant d'une enquête conjointe, elle durera exceptionnellement 60 jours **du 9 février au 10 avril 2017**.

LE SHOWPING

Ils sont venus, ils ont vu et ils vont revenir le 24 mars à Amay !

Le showping fêtera ses 20 ans cette année tandis que notre Hall omnisports soufflera sa 25^{ème} bougie.

A cette occasion, Amasports organise un événement exceptionnel au Hall omnisports (chaussée de Tongres, 235) **le 24 mars à 20h**.

Venez fêter ça avec nous ! Assistez à un spectacle où les frères Saive et Taloché s'affronteront autour d'un match de tennis de table drôle, voire délirant, interactif et très spectaculaire. Tout ça, sous l'oeil attentif de l'arbitre Pierre Theunis.

Un événement exceptionnel pour les petits et grands, à ne surtout pas manquer !

SHOWPING IS BACK!

25

ILS N'ONT PAS CHANGÉ ENFIN, PAS TOUS !

24/03/17
HALL OMNISPORTS DE AMAY,
CHAUSSEE DE TONGRES 235, 4540 AMAY

VENEZ FÊTER AVEC LES FRÈRES SAIVE, LES FRÈRES TALOCHE & PIERRE THEUNIS LES 25 ANS DU HALL OMNISPORTS ROBERT COLLIGNON LORS DU SHOWPING !

INFO & RÉSERVATION : 085 31 46 64 - WWW.AMASPORTS.BE
PLUS D'INFO : WWW.SAIVE.EU

ATTENTION : places limitées et non numérotées.

Celles-ci seront à retirer à partir du mois de mars à l'accueil du Hall omnisports du lundi au vendredi entre 9h et 16h30. Le prix de la place est de 20€. Accueil des places normales dès 19h15. Des formules VIP sont disponibles également.

Infos & réservations :
085/31 46 64 - www.amasports.be

NOUS SOMMES TOUS MIGRANTS ?!

ENTR'ÂGES Antenne d'Amay vous invite à découvrir

Nous sommes tous migrants ?!

QUAND ?
Pour les écoles du 13 au 23 mars 2017 de 9 à 11 h ou de 13 à 15 h (sauf le mercredi).
Ouvert à tous le 18 mars de 11 à 15 h

OÙ ?
Au CENTRE CULTUREL D'AMAY

©7 milliards d'êtres, un projet de la Fondation Coördinant Bruxelles et de l'Administration communale d'Amay.

ENTR'ÂGES AMAY

Dans le cadre des rencontres « Commémorations » et en partenariat avec le Centre culturel, la Maison de la Laïcité et le service Travaux, l'asbl Entr'âges propose aux écoles et au public Amaytois une **animation au Centre culturel sur le thème toujours criant d'actualité de l'immigration/émigration**.

Leur approche prend le contrepied de l'actualité en choisissant délibérément

ment de ne pas l'axer sur la guerre.

Sur base de témoignages de citoyens amaytois, l'asbl a réalisé 3 tableaux entremêlant les événements importants vécus en Belgique, de 1830 à nos jours, et les histoires de vie personnelles.

L'animation est ouverte aux écoles du 13 au 23 mars (9h-11h ou 13h-15h sauf le mercredi). Cela consiste à demander aux enfants (de 5^e et 6^e primaire), encadrés par leur professeur et répartis en différents groupes, de choisir un de ces témoignages et de répondre à plusieurs questions.

Ensuite, les enfants expliqueront ce qu'ils ont vu à toute la classe. L'idée est de comprendre ensemble l'évolution de ce phénomène et de répondre à cette question : Sommes-nous tous migrants ?

Cette année, le projet est également ouvert au public le 18 mars, de 11h à 15h, en présence des membres d'Entr'âges et de personnes qui ont apporté un témoignage.

Plus d'infos ? N'hésitez pas à contacter Entr'âges au 085 31 30 20.

PERMANENCES DU CONSEILLER ENERGIE



Que ce soit pour des travaux, des aides financières, des ampoules économiques, les gestes dans la vie quotidienne ou encore le choix de votre fournisseur d'énergie, Damien LAMBOTTE, conseiller Energie est à votre service.

Il vous aidera par ses conseils personnalisés à réaliser des économies d'énergie et à alléger vos factures !

Des permanences sont organisées les lundis de 9h à 12h et les jeudis de 14h à 16h

au service Environnement (rue de l'Industrie, 67). Pour adapter au mieux ce service, il est également possible de fixer un rendez-vous en journée ou en soirée.

Contact - 085/31 05 43 ou service.energie@amay.be

DROIT DE PAROLE : la Tribune libre des groupes politiques représentés au Conseil communal

ecolo
Ampsin Fiône Jehay Ombret Amay



Infor'Ama Mars 2017



CHÈRES AMAYTOISES, CHERS AMAYTOIS,

Le 5 octobre 1994, la section locale d'ECOLO Amay voyait le jour dans un salon d'Ampsin, sous l'impulsion de quelques personnes que tout le monde prenait pour un peu folles.

De ce groupe d'utopistes, équipés de leurs forces d'indignation et de convictions, ont fleuri lors des élections de 1994, 2 conseillers communaux. Au cours des mandatures suivantes, le nombre de conseillers a continué à s'étoffer, pour devenir en 2012 la toute première locale à obtenir une majorité absolue dans l'histoire d'ECOLO.

Parti de 8 personnes, le groupe s'est progressivement agrandi pour atteindre à ce jour 165 membres et 95 sympathisants. Des rendez-vous dans un salon jusqu'aux réunions dans les salles communales, la locale se perfectionne, se professionnalise.

Si vous aussi, vous souhaitez prendre part à l'histoire d'ECOLO, si vous aussi vous souhaitez ajouter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse slecoloamay@gmail.com.

Vos co-présidents locaux :



Nathalie Bruyninckx
0472/48 16 65



Gilles Fransolet
0472/ 94 12 12

Votre chef de groupe :



Didier Lacroix
0472/ 28 67 11

slecoloamay@gmail.com

CRÉATION DU STATUT D'ÉTUDIANT-ENTREPRENEUR

Depuis le 1^{er} janvier 2017, un statut à part entière a été créé pour les étudiants-entrepreneurs de moins de 25 ans, régulièrement inscrits à des cours dans un établissement d'enseignement en vue d'obtenir un diplôme reconnu par une autorité compétente en Belgique. Le futur statut de l'étudiant-entrepreneur prévoit :

Un régime de cotisations sociales avantageux pour les étudiants qui ont des revenus inférieurs au plancher en vigueur pour les indépendants à titre principal (13.010,66 € pour 2016). En effet, l'étudiant-entrepreneur sera exempté du paiement de cotisations sociales pour des revenus en-dessous d'un certain seuil :

1. Pas de cotisations s'ils ont des revenus annuels inférieurs à la moitié du plancher de cotisation au statut social des indépendants (6.505,33 € en 2016) ;

2. Taux de 21% (20,5% dès 2018) sur la tranche de revenus comprise entre la moitié du plancher de cotisation au statut social des indépendants et le plancher de cotisation comme indépendant à titre principal (13.010,66 € en 2016) ;

3. Le maintien des droits en soins de santé et le fait que les périodes pour lesquelles l'étudiant paye des cotisations (même réduites) comptent pour ouvrir des droits en incapacité de travail/invalidité/maternité ;

Enfin, la discrimination qui existait entre étudiant salarié (jobiste) et étudiant entrepreneur en matière de calcul des personnes à charge est supprimée. En effet, tout comme c'est déjà le cas actuellement pour les étudiants salariés, la 1^{ère} tranche des revenus des étudiants indépendants (1^{ère} tranche = 2.610 € pour les revenus de l'année 2016) ne sera pas considérée comme une ressource pour le calcul des personnes à charge.

Il ne faut pas bloquer les initiatives, il faut les faciliter, les encadrer et les soutenir. Il y a en Belgique 478.000 étudiants.

Le Comité politique.

Gabions : Interdits ?

Lors du conseil communal du 25 janvier, notre conseiller Marc Delizée, a interpellé la majorité Ecolo sur l'interdiction des gabions à Amay.

En matière de gabions, en effet ils sont interdits sur Amay alors que d'autres communes voisines les autorisent. Le règlement communal d'urbanisme d'Amay est clair : les clôtures en murs de gabions, en limites de propriété, sont interdites (pour rappel ce règlement date de plus de 20 ans). Seuls les gabions comme décoration à l'intérieur de la propriété sont admis.

L'échevin se justifie en avançant que ce type de clôture n'est pas autorisé par le Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine (CWATUP). Or visiblement, la Région wallonne n'est pas du même avis. Il est possible d'obtenir une dérogation sous certaines conditions (conditionnée à un permis d'urbanisme délivré par la commune). Visiblement la majorité Ecolo est partagée sur la question des gabions, certains aiment, d'autres pas.

Notre groupe souhaite que ce règlement d'urbanisme évolue. Combien de nouveaux matériaux ont fait leur apparition depuis 20 ans (notamment les gabions)? Devons-nous vivre à Amay comme sur une île déserte sans pouvoir bénéficier de nouveau matériaux qui peuvent s'intégrer de façon cohérente dans le bâti de notre commune ?

Pour le groupe PS

Marc Delizee

Conseiller
communal





Mobilisons-nous entre le 20 mars et le 20 juin partout en Wallonie !

L'usage excessif de pesticides menace directement notre santé et notre environnement. Il provoque des dommages à de nombreuses espèces d'une importance capitale pour notre écosystème, comme les papillons, les abeilles, les oiseaux, les hérissons,... Nos ressources en eau sont également impactées.

Du 20 mars au 20 juin prochain, lors de l'action « Printemps sans Pesticides », nous vous invitons à **découvrir des alternatives efficaces à l'utilisation des pesticides de synthèse !** Plus de 200 actions sur le terrain (conférences, animations, démonstrations, portes ouvertes, spectacles,...) sont organisées : une incroyable source de **bonnes idées pour jardiner au naturel !**

En 2017, le Printemps sans Pesticides fête ses 10 ans ! Depuis bientôt 10 ans en Wallonie, l'ASBL Adalia invite le grand public,

les acteurs de l'environnement et les communes à participer à cette grande campagne de sensibilisation aux dangers des pesticides. Suite au succès rencontré, cette campagne est dorénavant organisée **tout au long du printemps** afin d'offrir un plus grand nombre d'activités et de bénéficier, par la même occasion, d'une météo plus clémente.

Toutes les informations pratiques sont disponibles sur le site www.printempssanspesticides.be.

Cette organisation est coordonnée par l'association **Adalia**, en collaboration avec **Natagora** et soutenue par le Ministre de l'environnement wallon.



Dans le cadre d'une action de sensibilisation d'Intradel, **nous disposons au service communal de l'environnement, rue de l'Industrie, 67 à 4540 Amay de la brochure « Moins de pesticides, moins de déchets spéciaux et moins de pollution... C'est tout bénéfique pour la santé et l'environnement ! ».**

Se passer des pesticides, c'est possible et c'est surtout obligatoire dans 2 cas de figure depuis le 1^{er} septembre 2014 ! Plus d'infos sur www.amay.be ou auprès de Didier Marchandise, Conseiller Environnement, au 085/31 66 15 ou via e-mail : didier.marchandise@amay.be

Agenda

Du lundi 27 février au vendredi 3 mars	stage de Carnaval « Anim'Et Moi » »
Samedi 4 mars	Blind Test au Gymnase d'Ampsin au profit de la Croix-Rouge (cfr. www.amay.be)
Samedi 4 mars	Carnaval – Procès de la macrâle + feu d'artifice & soirée de clôture
Lundi 6 mars	Inscriptions Plaines de Pâques (16h-19h) – cfr. p. 2
Mardi 7 mars	Inscriptions Plaines de Pâques (16h-18h) – cfr. p. 2
Du jeudi 9 mars au samedi 18 mars	Classes de neige – cfr. www.amay.be
Du lundi 13 au jeudi 23 mars	Animation Entr'Âges pour les écoles – cfr. p. 6
Samedi 11 et dimanche 12 mars	Opération Arc-en-ciel – cfr. www.amay.be
Mercredi 15 mars	Échéance inscription Grand nettoyage de printemps
Samedi 18 mars	Animation Entr'Âges ouvert au public – cfr. p. 6
Du lundi 20 mars au mardi 20 juin	Le Printemps sans pesticides – cfr. p. 8
Du vendredi 24 au dimanche 26 mars	Grand nettoyage de printemps – cfr. p. 5

Pour l'agenda des manifestations culturelles et de la vie associative, n'oubliez pas de consulter **“Rendez-vous”**, le journal bimestriel du Centre culturel d'Amay (☎ 085 312 446), www.amay.be ainsi que le **calendrier d'Intradel**.